

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

JUIN 1996

DERNIERE MINUTE STOP.
JUMEAUVILLE REMPORTE STOP.
INTERVILLAGE 1996 STOP.

Madame, Monsieur,

Avez-vous remarqué comme ce qui touche à l'environnement prend dans l'opinion une place importante? Les difficultés liées à notre société de consommation ne vont pas, il est vrai, en s'amenuisant. Les problèmes primordiaux concernent la pureté de l'air, de l'eau, le traitement et la valorisation des déchets, la qualité de la vie en général.

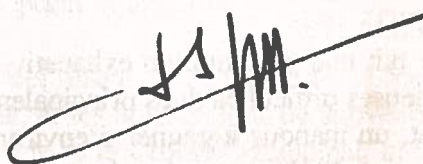
Voilà les sujets d'intérêt de toutes les réunions intercommunales, SIVOM, SMSEMAV, DUM. Seront bien sûr évoqués l'assainissement, avec la création d'une station d'épuration à Andelu, à Guerville ou à Rosny, la date butoir pour le choix est 2005; la récolte des ordures ménagères aussi: quelle entreprise de ramassage? vers quelle usine de traitement, Plaisir ou Guerville? Là encore, le choix est à faire avant 2002. Ce sont des sujets de réflexion qui, au cours des derniers mois, sont devenus prioritaires; notre nouveau Président du SIVOM, Monsieur Cristina, doit nous informer dans les semaines qui viennent.

Pour Jumeauville, plus prosaïquement, d'autres problèmes, mêmes s'ils sont mineurs, sont d'une vivante actualité. Qui arrache les tuiles du lavoir? Qui prend les rues de la commune pour un circuit automobile? Qui laisse divaguer ses chiens? Qui prend la Mairie pour un terrain de VTT? Qui laisse les chiens hurler sans raison pendant des heures? etc... Phénomènes passagers liés aux jours proches de l'été, certainement, mais l'argent et le temps investis dans la remise en état font partie du budget, donc des impôts! Soudhaitons que le bon sens revienne à la minorité qui nuit au calme de la majorité des habitants.

Une nouvelle Présidente au Comité des Fêtes, Madame Michelle Vidal remplace Patrick Granger, démissionnaire et les activités continuent. Qu'elle trouve en ces quelques mots le soutien du Conseil Municipal.

Mais avant tout, les mois d'été sont liés aux moissons, aux résultats des examens, et... aux loisirs!

Je souhaite à tous du repos et de bonnes vacances.



Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 29 MARS 1996

M. SEIGE apporte quelques précisions :

- Intervillages : l'association intercommunale constituée serait financée au début par une cotisation fixée à 2,80 frs par habitant, soit environ 1480 frs pour Jumeauville.
- Projet de carrières : une réunion aura lieu en Mairie de Jumeauville le 2 avril à 20 heures.
- Caravanes à l'entrée du village : le dossier a été transmis au Procureur de la République.

M. LECOQ secrétaire de séance.

2/ LIGNE DE TRESORERIE

M. le Maire rappelle que la ligne de trésorerie court jusqu'à la fin de l'année et que le remboursement devra se faire en décembre.

3/ PARTICIPATION FRAIS DE CHAUFFAGE LOGEMENT INSTITUTEUR / ANNEE 1996

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de porter la participation de l'instituteur aux frais de chauffage de 800 frs à 2000 frs pour l'année 1996.

4/ ADHESION ASSOCIATION CANTONALE

Les communes du canton de Guerville participant aux jeux intervillages ont décidé de se constituer en association cantonale. Cette forme d'association, qui prendra le nom d' "Animations cantonales", permettra de trouver des fonds propres par l'organisation de diverses manifestations, ce qui est interdit aux Mairies. 2 à 3 personnes seraient déléguées par commune, plus les représentants des comités des fêtes. La seule condition d'adhésion étant le paiement de la cotisation de 2,80 frs par habitant, il est possible à la commune de se retirer à tout moment. Les jeux intervillages 1996 auront lieu le 7 juillet, à Epône pour cette année, ensuite à tour de rôle dans les différentes communes de l'association, compte tenu de leurs possibilités d'accueil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association.

5/ COMPTE ADMINISTRATIF 1995

Les balances et le tableau général 1995 établis par le Receveur sont conformes aux résultats du compte administratif, mais son compte de gestion n'étant pas parvenu en Mairie, il sera procédé au vote lors d'un prochain conseil.

Le tableau fait ressortir un excédent de fonctionnement de 51 108,45 frs et un déficit d'investissement de 184 686,14 frs.

6/ BUDGET PRIMITIF 1996

M. le Maire fait une présentation exhaustive des finances de la commune. Nous avons actuellement de sérieuses difficultés dues principalement à deux causes :

- en fonctionnement, un manque à gagner d'environ 134 000 frs, dû surtout à une diminution des recettes (application M49, donc plus de taxes d'assainissement - pour 68 000 frs-, baisse

du produit des taxes, etc...) et une augmentation des dépenses (29 000 frs d'arriérés 1989 du SIVOM suite au conflit de l'époque avec le D.U.M, vérification annuelle des poteaux d'incendie, etc...)

- en investissement, un déficit de 140 000 frs dû à une erreur dans le Budget Primitif 1994 (inscription de subventions erronées)

Il présente également l'audit réalisé en 1994 par le Trésorier Payeur Général de Versailles qui constatait un endettement de 3 000 frs/habitant, (moyenne 2 700 frs/hab.) une augmentation des frais de gestion et de transports, et du personnel.

M. SEIGE note que M. BOURGUELLE, notre receveur, préconise une remise à plat des comptes, qui sera certes douloureuse dans l'immédiat, mais permettra de repartir sur de bonnes bases. C'est aussi l'avis de M. BURLURAU, Secrétaire général de la sous-préfecture, qui souligne aussi que la commune a des moyens limités, 82 foyers de Jumeauville n'acquittent pas d'impôts sur le revenu, mais également que dans des communes de même taille, offrant les mêmes services (notamment l'école), le taux de la taxe d'habitation est de 8%.

La seule solution qui paraît réaliste, consiste en une diminution sévère des dépenses de fonctionnement et une augmentation des taux des 4 taxes, qui n'ont pas changé depuis 1991. Il faut de toute façon revenir à des comptes équilibrés, le recours perpétuel à des subventions étant aléatoire et dangereux.

Mme NIVERT regrette que ces documents ne lui aient pas été communiqués plus tôt.

M. SEIGE répond qu'à la première commission des finances, une autre solution avait été envisagée, qui s'est avérée impossible par la suite, et que les documents ont été donnés à la seconde réunion, en présence du Receveur, à laquelle Mme NIVERT n'a pu assister.

Il souligne que le montant des emprunts a augmenté de 1 400 000 frs en 4 ans, de 1989 à 1993, (école et surtout propriété PETIT) et propose de nouvelles taxes, soit :

	anciens taux	taux proposés	produits attendus
Taxe d'habitation	3,08	3,56	155 216 Frs
Taxe foncière propriétés bâties	5,16	5,78	150 164 Frs
Taxe foncière propriétés non bâties	25,11	28,12	70 862 Frs
Taxe professionnelle	13,10	13,50	66 067 Frs

M. le Maire présente ensuite le Budget Primitif 1996, dont la balance générale s'établit comme suit :

	dépenses	recettes
SECTION INVESTISSEMENT	435257 Frs	435257 Frs
SECTION FONCTIONNEMENT	1 612 920 Frs	1 612 920 Frs

Ce budget est un budget de rigueur, calculé au plus juste, il présente des économies importantes, qui ont été réalisées partout où cela était possible (par exemple, grâce à une réorganisation des services, les frais de personnel ont diminué de 100 000 frs, les indemnités Maire et adjoints diminuées de 40%, etc...) et nécessitant un ralentissement dans les travaux futurs.

Mme NIVERT s'étonne que la perception n'ait rien vu à propos de l'erreur de subvention.

M. SEIGE rapporte le propos du Receveur disant "qu'à partir du moment où le Budget est équilibré, il est censé être sincère et véritable, et les notifications de subventions ne sont pas automatiquement demandées" ce qui explique que ni le Conseil Municipal, ni la perception, ni la sous-préfecture, ni la préfecture n'aient rien vu.

M. DROUIN demande s'il ne serait pas possible de vendre la propriété PETIT.

Mme CHEVALIER s'étonne que le dernier prêt ait été accepté par la banque.

M. SEIGE répond qu'une demande de renégociation concernant les taux des emprunts du Crédit Agricole a déjà été formulée.

Mme AUDRAIN demande ce qu'il en sera pour la garderie.

M. SEIGE confirme qu'il n'y aura rien avant septembre.

Il est alors procédé au vote du budget et des taux des 4 taxes.

• Pour : 12 voix

• Contre : 2 voix (M. MASSY, Mme NIVERT parce qu'elle n'a pas eu les documents avant)

7/ DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire fait part des démarches qu'il a entreprises en vue d'obtenir une subvention gouvernementale exceptionnelle de 150 000 frs, inscrite au Budget Primitif 1996 avec l'autorisation de la sous-préfecture. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter cette subvention.

8/ QUESTIONS DIVERSES

- Mme FIALAIRE demande qu'il soit rappelé aux parents que le cimetière n'est pas un terrain de jeux à la disposition des enfants.

- M. LANGLOIS explique que, sous réserve de l'accord de la Mairie et des autres agriculteurs, le mâchefer que l'on obtient gratuitement à l'usine d'incinération pourrait être étalé par eux-mêmes.

- M. SEIGE signale la possibilité d'installer le container pour le verre au château d'eau. La CISE propose d'aménager l'emplacement nécessaire.

- M. SEIGE informe le Conseil que des travaux d'adduction d'eau (alimentation par Montainville/Andelu/Jumeauville), avec une canalisation de fort diamètre permettant dans l'avenir la défense contre l'incendie des différents quartiers du village, pourraient débiter rapidement après accord entre la CISE et le SIRYAE.

ERRATUM

Dans notre dernier bulletin, une ligne du résumé de la séance du 07 décembre 1995 a malencontreusement sauté. Dans la composition de la Commission communale des impôts directs, il fallait lire :

Ont été nommés, sur décision de la Direction des Services Fiscaux des Yvelines :

Commissaires titulaires :

ECORCHEVELLE Alain

DENISARD Bernard

LEJARD Joëlle

FIALAIRE Bernadette

FRICHOT Roger

GOYET Lucien

Commissaires suppléants :

BARLET François

LE CORRE Daniel

GIFFAUD Josiane

AUDRAIN Christine

ALEXANDRE Françoise

POTTIER Odette

Toutes nos excuses aux deux personnes que nous avons, bien involontairement, fait "passer à la trappe !"

Le Repas des Anciens

Le 8 juin, le traditionnel repas des Anciens a réuni 45 personnes à la salle des fêtes, dans une ambiance des plus cordiales. La salle était

égayée par une exposition des oeuvres des élèves de la section peinture, qui ont été fort appréciées. Cette journée, animée par Gérard Danvin et son synthétiseur, a donné l'occasion à plusieurs anciens de s'essayer à la chansonnette et à tous de danser sur des rythmes variés.

Un grand merci et bravo à l'artiste!

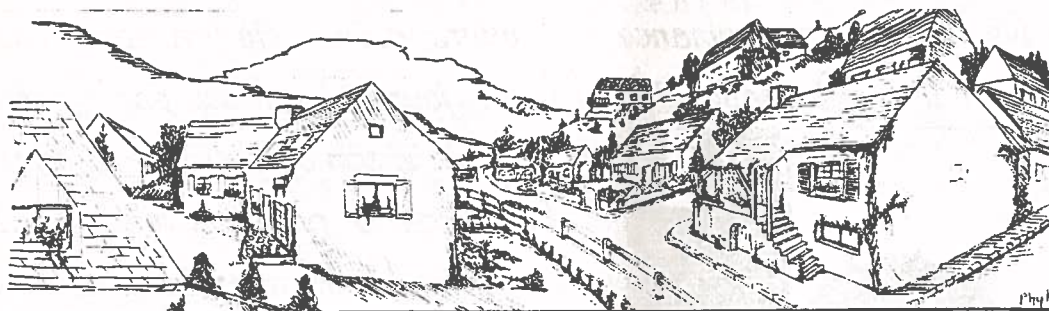


NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

*Mme SIMON
M. et Mme GALTIE-VASSEUR*

*3, rue de Goussonville
92, Grande Rue*



ETAT-CIVIL

NAISSANCES

WEBER Camille

le 17 mars 1996

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

*DUNOYER Fabrice-COUPRY Annick
FROGER Dominique-GALLOIS Valérie
CAMAX Pascal-BOUCHER Nathalie*

le 27 mars 1996

le 11 mai 1996

le 15 juin 1996

*Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes époux
et les remercie de leurs dons au CCAS et à la Caisse des écoles.*

DECES

*Madame Mariette DANGEL
Monsieur Marc SCHMITT*

le 4 mai 1996

le 8 mai 1996

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances aux familles.

FRANCE TELECOM

France Télécom rappelle que la plus grande part des dégâts aux lignes aériennes est due aux branches d'arbres qui n'ont pas été élaguées.

France Télécom demande donc aux propriétaires de veiller au bon dégagement des lignes, ce qui est une obligation légale.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les 18 juillet, 15 août, 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre

PROBLEME D'EAU ?

La société CISE vous informe qu'elle met à la disposition de la clientèle un nouveau numéro d'urgence (dépannage), en dehors des heures d'ouverture des bureaux :

☎ 30 46 44 44 (ligne directe)

Rappelons que le 30 46 48 22 n'est accessible que pendant les heures d'ouverture des bureaux
du lundi au jeudi 8h-17h
le vendredi 8h-16h

Uniquement dans le cas où les numéros précédents seraient occupés, vous pourrez toucher un 2ème agent d'astreinte en appelant un portable au :

☎ 09 25 49 00

CONSULTATIONS GRATUITES

CONSULTATIONS NOTARIALES

**Chambre des Notaires
40 avenue de Paris
78000 VERSAILLES
☎ 39 50 01 75**

consultation gratuite sur place
mercredi après-midi de 14h à 17h
=====

CONSULTATIONS JURIDIQUES

Le Barreau de Versailles organise des consultations gratuites à Versailles

**Maison de l'Avocat
☎ 39 53 66 66**

Pour les autres communes du département, une liste détaillée des permanences est disponible à la Mairie.

BOITES AUX LETTRES

*Pensez au facteur! Ou même à ceux qui ont un quelconque papier à vous donner, ou encore le bulletin à distribuer!
Installez une boîte à lettres si vous n'en n'avez pas encore, ou, si vous devez la changer, profitez-en si c'est possible pour en mettre une aux normes P.T.T.
et surtout: Inscrivez votre nom sur la boîte!*

**SUR VOTRE
CALENDRIER**



JUILLET le 7 jeux intervillages à Epône
le 13 concours de pétanque
le 13 fête nationale

AOUT du 10 au 16 une semaine en V.T.T... jusqu'à la mer

SEPTEMBRE le 8 sortie V.T.T.
le 8 concours de pétanque
le 22 sortie V.T.T.
le 29 sortie peinture à Barbizon

OCTOBRE le 6 foire à tout
le 10 sortie V.T.T.
le 27 loto
le 19 soirée Jumeauville-Loisirs

NOVEMBRE le 16 belote
le 24 sortie V.T.T.

DECEMBRE le 8 sortie V.T.T.
le 14 belote
le 22 sortie V.T.T.

LES NOTAIRES VOUS INFORMENT

FAUT-IL FAIRE UN CONTRAT DE MARIAGE ?

Vous allez bientôt vous marier.

Vous avez entendu parler de contrats de mariage.

Vous vous posez la question, « est-ce nécessaire que nous fassions un contrat de mariage alors que nous sommes jeunes et que nous n'avons pas de biens ? »

Oui c'est nécessaire.

Pourquoi ?

S'il n'y a pas de contrat de mariage, c'est le contrat dit de régime de la communauté de biens réduite aux acquêts qui, automatiquement, s'applique aux époux mariés sans contrat.

Or ce contrat ne sera peut-être pas adapté à votre vie, à vos besoins et peut engendrer de très mauvaises conséquences financières qu'on ne soupçonne pas quand on se marie.

Il est donc souhaitable, avant tout mariage, de consulter un notaire qui saura vous conseiller sur le bon contrat de mariage adapté à l'activité professionnelle que vous envisagez d'exercer, élément

déterminant du choix du contrat de mariage.



Informé des conditions de votre vie, votre notaire saura alors vous dire s'il faut que vous adoptiez :

- le régime de la **communauté de biens réduite aux acquêts**, où les époux conservent en propre les biens acquis avant le mariage, seuls entrent dans la communauté les biens acquis pendant le mariage.

Ce régime pourra être complété par votre notaire de diverses clauses pour répondre au cas de chacun.

- le régime de la **séparation de biens**, où il y a absence de communauté de biens entre les époux.

- le régime de la **participation aux acquêts**, qui combine en quelque sorte

les avantages des régimes de la communauté et de la séparation de biens.

- le régime de la **communauté universelle**, le plus souvent adopté par des époux n'ayant d'enfant au soir de leur vie.

Changement de régime matrimonial.

On peut pendant sa vie, sous certaines conditions, modifier le régime matrimonial qui régit sa vie de couple, car le choix fait au moment du mariage ne sera pas forcément adapté tout au long de la vie des époux.

Là encore, à tout changement important de votre vie patrimoniale, familiale, professionnelle, il sera bon que vous consultiez un notaire pour préserver au mieux vos intérêts.

Alors, vous qui allez vous marier, malgré tout le bonheur que vous vivez actuellement, n'oubliez pas que les histoires d'amour et d'argent ne font pas toujours bon ménage, et le bon choix d'un contrat de mariage est une garantie supplémentaire à la réussite de votre union.

LES DECHETS

L'élimination des ordures sera, au même titre que le traitement des eaux, l'un des principaux sujets de préoccupation des années à venir. Chacun en a suffisamment entendu parler dans les médias pour que nous ne revenions pas là-dessus. mais plus modestement et plus concrètement, nous allons essayer de montrer quel coût cela représente pour notre commune, et quelle pourrait être l'évolution demain.

La situation actuelle. Partant du principe que l'union fait la force (et les meilleurs prix!) 4 communes se sont regroupées en 1965, rejointes plus tard par 4 autres (Arnouville, Auffreville-Brasseuil, Boinville, Breuil-Bois-Robert, Goussonville, Hargeville, Jumeauville,

Villette) sous forme de S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). Actuellement, la commune de Vert est en cours d'adhésion.

L'une des tâches de ce S.I.V.O.M. est la collecte et le traitement des ordures ménagères. Le contrat, concédé à la société MATUSZEWSKI, arrive à expiration le 31 décembre 1996. Le ramassage des ordures est assuré tous les lundis matin, et les encombrants le troisième jeudi de chaque mois. Tous les déchets sont évacués vers la décharge d'Arnouville, où ils sont stockés.

Combien ? En 1995, il a été collecté pour la totalité du S.I.V.O.M. 1562 tonnes d'ordures. La répartition nous donne 267 tonnes pour Jumeauville, soit encore 502 kg par habitant.

A noter que lorsque nous avions -en 1995, pour cause de grève MATUSZEWSKI- ramassé nous-mêmes les ordures, les 7 tonnes récoltées ce jour-là nous mettaient largement au dessus de la moyenne! A ces quantités, il faut rajouter les 157 tonnes de verre que les habitants ont apporté dans les containers (15 tonnes pour Jumeauville).

A quel prix ? Le contrat en cours est intéressant, parce qu'à prix raisonnable. Il en a cependant coûté, en 1995, 122 116 francs aux finances de Jumeauville! Soit une moyenne de 230 francs par habitant (457,36 francs la tonne).

L'avenir. Difficile -à prévoir. Un appel d'offres va être lancé pour le renouvellement du contrat. La décharge d'Arnouville doit fermer dans 3 ans maximum. Nos ordures seront alors dirigées soit vers l'usine de Guerville, soit vers celle de Plaisir, selon les prix proposés. L'usine de Plaisir serait moins chère, mais les coûts de transport plus élevés. Les prix à la tonne tourneraient alors aux environs de 800 francs, si un tri sélectif est effectué par les habitants, et de 1000 francs, voire plus si nous nous en débarrassons sans tri, comme actuellement.

LA LIGUE RECOMPENSEE AU PRIX CRISTAL

La Ligue nationale contre le cancer vient d'être récompensée dans le cadre du PRIX CRISTAL- catégorie Associations et Fondations.

La Ligue est la seule association distinguée dans cette catégorie.

Décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, le Prix Cristal récompense chaque année des associations et des entreprises sélectionnées pour leur

*TRANSPARENCE et leur
COMMUNICATION FINANCIERE.*

Des économies. Peut-on diminuer, ou au moins stabiliser la charge que représentent les ordures? Les prix ne diminueront pas, la seule solution consiste à faire régresser les tonnages à collecter. Comment? Nous avons une seule possibilité pour agir :

le tri sélectif volontaire.

- le verre : le verre que les habitants déposent dans le container de la Ligue contre le cancer est enlevé gratuitement par celle-ci. Non seulement vous participez à l'action d'une association caritative, mais c'est une source d'économies pour notre commune. Il reste cependant à faire, beaucoup de personnes n'ayant pas encore le réflexe "verre". On peut citer l'exemple d'Arnouville, qui, grâce à un réaménagement des containers, à une facilité accrue de stationnement et à un nouvel élan des habitants, est passée de 18 tonnes en 1994 à 98 tonnes en 1995!

- les déchets verts : en saison, les tontes de pelouses et les petits branchages représentent quasiment la

moitié des ordures ramassées. On voit là très facilement quelles économies peuvent être réalisées, et c'est dans ce but que la Mairie met en place un service de ramassage distinct



Sortez vos poubelles le plus tard possible! Pensez aux chiens et chats errants!
Et à l'esthétique...

pour ces déchets. De plus, il faut savoir que le gazon, composé à 99% d'eau, exige de l'énergie pour être incinéré, les usines de retraitement le verront donc arriver d'un mauvais oeil.

- le papier : dans l'immédiat, il n'est pas très rentable de le

récolter, bien que l'on ait souvent mauvaise conscience

à jeter le papier. Il faut tenir compte du prix d'achat du container (environ 6000 francs), du coût de l'enlèvement (250 francs la tonne), alors qu'il n'est acheté que 90 francs la tonne par les usines, qui sont actuellement à la limite de la saturation. Par contre, dans l'avenir, cette solution sera à étudier, compte tenu des augmentations prévisibles des coûts de traitement.

Pour l'instant, ces solutions sont volontaires, mais les lois seront plus contraignantes à l'horizon 2001, il vaut donc mieux s'y préparer dès maintenant. Et pour l'anecdote, on peut noter que l'on parlera de mois en moins d'ordures et de plus en plus de déchets, puisque ceux-ci, après traitement, seront réinjectés dans l'industrie. Il ne restera alors que les irrécupérables qui seront incinérés; l'énergie ainsi dégagée pourra servir par exemple à fabriquer de l'électricité,



A L'ECOLE

L'année scolaire 1996-1996

L'année s'est bien passée. Nathalie, une stagiaire, est venue nous enseigner "tout" sur l'appareil photographique. Au mois de février, nous sommes partis en classe de neige.

Nous avons construit une maison en bois dans laquelle il y a un circuit électrique, puis nous l'avons décorée.

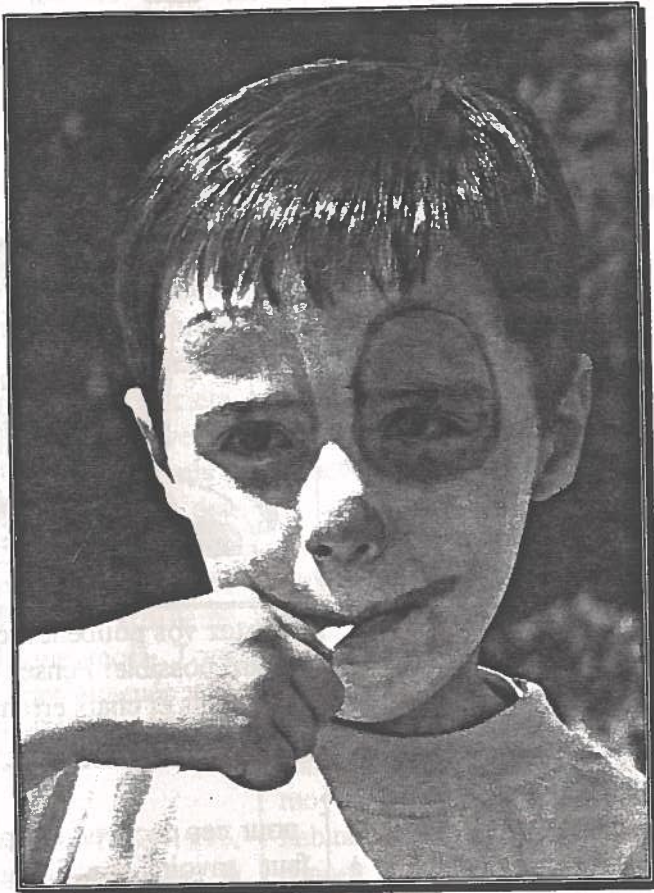
La kermesse

Madame Sainte-Rose nous a appris des chants et de la flûte pour la kermesse; d'ailleurs, nous la remercions de la part de toute l'école. Après, les CM1 et les CM2 ont chanté trois chansons anglaises que nous a appris Madame Taylor que nous remercions également. A la fin du spectacle, nous nous sommes précipités dans le champ où il y avait les stands.

L'année scolaire 1996-1997

La rentrée des classes aura lieu :
le mardi 8 septembre.

L'effectif prévu est de 68 élèves.



LA KERMESSE

LE COMITE DES FETES

LA FETE FORAINE était de retour le 20 avril dans notre commune. Bien qu'un peu timide, elle a fait renaître des traditions perdues dans le village.

LA KERMESSE du village, le 9 juin, s'est déroulée sous le soleil, dans un décor champêtre permettant à tous l'accès aux stands ainsi qu'au tirage de la tombola.



Les enfants ont participé au concours des vélos fleuris (10 vélos très joliment décorés). Des prix les ont récompensés.

LA FETE NATIONALE, le 13 juillet : le feu d'artifice, ainsi qu'un joyeux bal populaire rassembleront, nous l'espérons, tous les Jumeauvillois pour fêter l'évènement.

Depuis le temps qu'on en rêvait, ça y était, le grand jour était arrivé! On partait au ski!

Tous au rendez-vous fixé, il ne manquait plus qu'un élément, et non le moindre: notre car! Une heure passe alors que l'ambiance monte dans les rangs des participants. Est-ce bien aujourd'hui que l'on part? Oui, rassurons nous. Justement, après une heure d'inquiétude, le car pointe son nez. Il ne nous reste plus qu'à embarquer.

De suite, on remarque un grand pro de la glisse. Stéphane a en effet décidé de ce week-end pour tester 1, non 2, non, non 3 paires de skis différentes! Imaginez la crise de rire!

Enfin, après que Stéphane ait pu caser son matériel, nous voilà partis pour la grande aventure.

Au programme de ce voyage, un film en

attendant de mettre les sièges en position couchettes. Certains d'entre nous décident de faire une partie de tarot.

Quelques heures et kilomètres plus tard, grand chamboulement : les couchettes! L'horreur! Il fait une chaleur torride et les rires n'arrangent rien!

Enfin, nous voici presque tous endormis. Vivement demain matin...

Au réveil, nous apercevons les cîmes enneigées. Nous sommes arrivés. Il en est un qui est vraiment content: Michel DROUIN n'a pas fermé l'oeil de la nuit!

L'accueil sur le site est exceptionnellement sympathique. Après les explications d'usage sur le déroulement du week-end, nous voilà attablés autour d'un gargantuesque petit-déjeuner (Christine, arrête! On a les preuves sur le film!)





Après nous être restaurés, nous prenons possession de nos appartements, tous dans le style savoyard: superbes!

Chacun se change, prend une douche, bref, se prépare pour aller affronter, au choix:

- les pentes neigeuses - les sentiers enneigés - les ruelles du village

Et nous voilà tous partis pour profiter à fond de ce super soleil qui a eu le bon goût d'être au rendez-vous.

La journée se passe donc dans l'enchantement d'un décor de rêve, d'un soleil de plomb, de franches rigolades, de réelles dégringolades, de belles gamelles, mais par dessus tout, d'une vraie camaraderie qui s'instaure.

Le soir venu, fourbus mais contents, nous sommes de retour à l'hôtel où nous attend une

ENORME raclette -à volonté! - agrémentée de jeux plus drôles les uns que les autres (Michelle VIDAL en a profité pour nous mettre "le feu sur une chaise". Mais si! On a les photos!)

Suivit ensuite une soirée dansante qui nous a achevés!

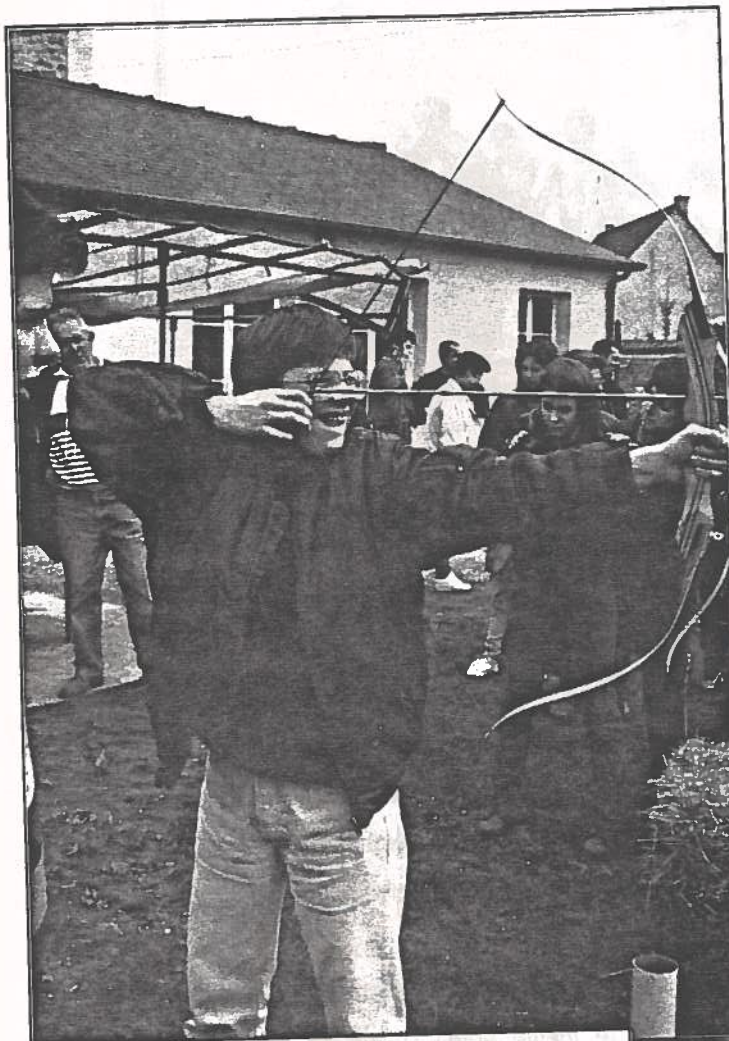
Le lendemain matin: même programme, avec toujours le même soleil (vraiment, on a de la chance!), les mêmes rigolades, les mêmes dégringolades et la même camaraderie.

Le soir arrive trop vite. Après un dîner pantagruélique, nous sommes bien obligés de reprendre le car pour le retour.

Arrivés à Jumeauville le lendemain matin, nous sommes bien tristes que cela soit déjà terminé. Tous le disent: l'an prochain, on y retourne, mais 3 JOURS!!!



JUMEAUVILLE-LOISIRS



Le 13 avril, M. et Mme Fougeray, M. Laroche ont eu la gentillesse d'organiser un après-midi complet d'initiation au tir à l'arc, qui a eu un plein succès, au vu des nombreux participants -de 7 à 77 ans!-

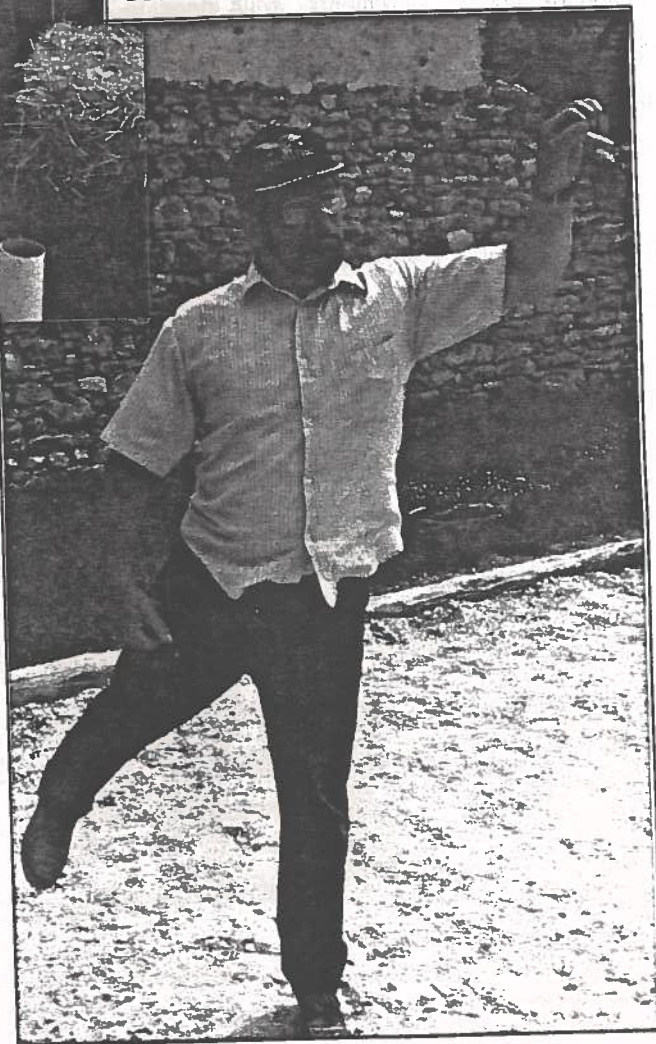
Le tir à l'arc réclamant des précautions et des aménagements particuliers, une réunion aura lieu courant septembre en présence de Mme Dufeu, de la Fédération, pour voir s'il est possible de monter une section à Jumeauville.

Les concours de pétanque rassemblent le plus souvent entre 12 et 26 équipes d'acharnés qui bravent la plupart du temps un ciel peu clément!

Chacun repart avec un lot, plus une coupe pour les premiers.

Suite au départ de Frédéric Roussel vers la section V.T.T, le nouveau président est Michel Langlois, que l'on peut admirer ici en pleine action!

Venez nombreux aux prochains concours, les 13 juillet et 8 septembre!



JUMEAUVILLE-LOISIRS

GYMNASTIQUE

**COURS ADULTES EN MUSIQUE
ANIMES PAR ISABELLE
CHAQUE JEUDI SOIR DE 19H30 A 20H30**

Inscription pour la saison 96/97 (09/96 à 06/97) 370 Frs

Venez nous rejoindre dès la rentrée, jeudi 12 septembre 96

**A partir du mois d'octobre 96, la section Gymnastique organisera
une fois par mois une randonnée pédestre/découverte de la nature.**

Ces randonnées (12 à 15 km) seront ouvertes à tous.

**Un calendrier pour la saison 96/97 sera distribué début septembre
et affiché à la Mairie.**

**Renseignements auprès de :
Mme DROUIN (30 93 96 85)
Mme PIOT (30 42 68 05)**



Le dimanche 14 avril, les adeptes de la peinture ont profité du beau temps pour faire une sortie dans une boucle de la Seine, à Lavacourt afin de peindre le très joli village de Vétheuil. Il n'y a pas eu que les membres des Arts Jumeauvillois car des peintres d'autres clubs étaient aussi sur place pour s'adonner à leur passe-temps favori.

Il fallait voir tous ces artistes déployer leurs chevalets et leurs pinceaux, aller d'un emplacement à un autre pour échanger des conseils, des couleurs,

des impressions, des souvenirs, des blagues, de quoi se restaurer, enfin dessiner et peindre.

Le temps était au beau, les oiseaux gazouillaient gentiment et la sortie s'est prolongée tard dans l'après-midi.

Mais il y eu d'autres personnes attirées par les lieux: les VTTistes qui ont profité de cette belle journée pour organiser un parcours au départ de Fontenay Monvoisin afin d'aller "faire coucou" à leur conjoint, à leurs amis.

Les oeuvres réalisées sur place et parachevées plus tard ont été exposées lors de la kermesse et tout le monde a pu admirer le travail réalisé par les artistes sous la houlette bienveillante de leurs professeurs:

Jacqueline Arenas et Bernard Tonin.

Quand aux VTTistes, il ont pu encore sur leur parcours retour dénicher de jolis coins qui pourront servir aux peintres.



JUMEAUVILLE LOISIRS

C'est sous un ciel chagrin et pluvieux par instants que les adhérents de Jumeauville Loisirs ont effectué leur sortie annuelle le dimanche 30 juin.

Au programme: visite du musée Cl. Monet à Giverny suivie d'un buffet-barbecue à la Ferme du Grand Chemin à Villers en Arthies.

Il fallait arriver tôt à Giverny car ce premier jour de vacances scolaires a apporté son flot de visiteurs plus nombreux que d'habitude et deux heures n'ont pas été de trop pour admirer les quelques toiles du Maître et les innombrables fleurs qui parsèment le jardin. Seul fait qui a laissé perplexes les visiteurs: les nombreuses estampes japonaises qui jalonnent les salles.

Pour les sportifs, les VTTistes avaient organisé un parcours en deux étapes pour rallier le musée à partir de Jumeauville. Ils étaient cinq à parcourir les 42 kilomètres jalonnés de crevaisons, mais les paysages traversés étaient magnifiques.

Ils furent neuf à effectuer les 22 kilomètres qui séparent Giverny de Villers en Arthies mais le spectacle offert par le panorama de la route des Crêtes et les ébats d'un couple de chevreuils a vite fait de faire oublier les efforts consentis pour gravir deux côtes redoutables. Et pendant ce temps-là, la quarantaine de convives qui avait rallié la ferme en voiture se morfondait et désespérait de pouvoir passer à table. Enfin! les voilà! et juste avant la pluie.

Tout le monde s'installe et partage ses impressions, mais on se félicite et s'étonne de l'excellence et de l'abondance des mets proposés.

Puis comme le temps a l'air de se maintenir, les ballons, les boules, le badminton sont sortis et des tournois sont vite organisés.

Mais le soir arrive vite, trop vite et c'est le moment de se quitter, un peu tristes mais très contents et chacun de promettre de recommencer l'année prochaine .

Avec l'été qui arrive, quelques conseils pour que les vacances se passent au mieux.

ATTENTION !

Aux coups de chaleur

Plus particulièrement pour les nourrissons, les personnes âgées, ou celles qui présentent un surpoids.

Eviter les efforts musculaires intenses en pleine chaleur, porter systématiquement un chapeau. Eviter aussi de rester en milieu chaud et confiné. Par exemple en voiture, aérer et asperger le visage de temps en temps d'eau fraîche avec un vaporisateur d'eau minérale ou un linge humide.

Faire boire systématiquement et régulièrement, la déshydratation peut survenir avant la sensation de soif.

Si malgré tout surviennent maux de tête, fièvre, peau sèche, donner des antithermiques et chez l'enfant faire prendre un bain et laisser jouer l'enfant dans l'eau ou bien faire des enveloppements frais.

Faire boire, surveiller la température. Si la température reste élevée, si apparaissent des vomissements, une somnolence, consulter une équipe médicale sans attendre les troubles de la conscience.

Aux piqûres de guêpes

Deux circonstances en font la gravité : le terrain allergique et un nombre important de piqûres. Ce qui doit également attirer l'attention, c'est la rapidité de la réaction. Plus vite apparaissent rougeur et oedème, plus vite il faut agir et consulter un médecin.

Si la réaction n'est que locale on peut approcher une source de chaleur de la piqûre, cigarette allumée ou allume cigare (sans brûler la peau !).

Appliquer une teinture mère de calendula TM ou ledum palustre TM.

Si on est allergique, prendre immédiatement des antihistaminiques et/ou un traitement homéopathique à base d'apis et ledum palustre.

Si l'oedème est très important ou si la réaction est générale, difficulté à respirer, il faut consulter un service médical d'urgence.

En cas de terrain d'allergique, le noter sur sa carte de groupe sanguin.

Aux morsures de vipère

Dans 30 % des cas la morsure n'entraîne pas d'envenimation.

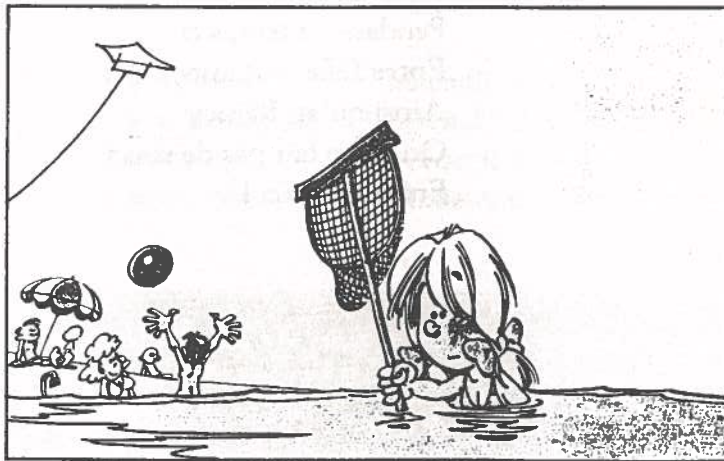
La majorité des formes sont bénignes. Cependant il existe encore en France des formes mortelles surtout chez les enfants, les personnes âgées ou ayant des antécédents cardio-vasculaires.

S'il apparaît un oedème dans les minutes qui suivent, l'envenimation est certaine, et il ne faut pas attendre les signes généraux, diarrhée, vomissement, chute de tension, pour consulter. Cependant pas de panique, rester calme, immobiliser les membres atteints, ne pas faire de garrot, aspirer le venin avec un aspivenin et approcher de la morsure une source de chaleur. Le venin est thermosensible.

Mieux vaut prévenir que guérir. Se promener avec des chaussures montantes en milieu infesté et " prévenir " de sa venue en brassant les hautes herbes avec un bâton.

Maintenant bonnes vacances à tous !

SYLVIE COCHIN NIVERT



*Faire du vélo
Se prendre pour Zorro
Regarder des vidéos
Jouer du banjo
Téléphoner à Pépito
Enfiler son maillot
Sur la plage du Boucau*

On les attend
Entre Dôle et Draguignan
On en parle tellement
Que l'on devient impatient
Depuis la Saint Jean

*Chausser les crampons
Déguster des saucissons
S'initier au canasson
Aller tondre les moutons
Souffler dans un cornet à piston
Vérifier s'il y a des caméléons
Dans les îles Salomon*

Pendant ce temps-là
Entre Brest et La Ciotat
On se croise les bras
En ne pensant qu'à ça
Enfin les voilà!

*Savourer des spaghetti
Dans le sud de l'Italie
Déguster du curry
Ou aller à Tbilissi
Pratiquer du ski
Nautique en Californie
Et pourquoi pas, Paris ?*

On les attend
De Calais à Perpignan
On en rêve tellement
Que l'on est impatient
Depuis longtemps

*Se prendre pour un lama
Du côté de Cochabamba
Traverser le Sahara
Avec une voiture à bras
Visiter le Nigéria
Ou se prendre pour Ali Baba
Et aller voir les belles Fatima*

Pendant ce temps-ci
Entre Lille et Annecy
Ainsi qu'au Raincy
On ne se fait pas de souci
Enfin les voici !

F.Massy

EN BREF...

Deux classes de l'école Jean-Moulin de Saint-Germain ont fait "escale" à Jumeauville le lundi 17 juin au cours d'une boucle de 200 km à vélo qui les menait de Saint-Germain à Vernon, et retour par le Vexin, à l'initiative de l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Ecole Publique). Une bonne douche au gîte rural, une nuit de repos dans la salle des Fêtes, et voilà nos courageux petits visiteurs repartis pour leur périple...

**L'opération "Brioche" des 30/31 mars 96
L'association "ENVOL" pour l'enfance inadaptée remercie M. le Maire pour son soutien, et tous les bénévoles qui se sont mobilisés tout un après-midi pour vendre 600 brioches dans Jumeauville.
Merci à tous pour votre générosité!**

Patrick GRANGER, président du comité des Fêtes, a démissionné pour raisons de santé. Hommage lui a été rendu lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a vu l'élection de son successeur et du bureau, dont la composition est maintenant :

- | | |
|------------------|---------------------------|
| • présidente | Michelle VIDAL |
| • vice-président | Michel LANGLOIS |
| • trésorier | Frédéric LEGOUX |
| • secrétaire | Madeleine SOUBIRAN |

Dernière minute : la foire à tout prévue le 6 octobre est annulée et reportée au printemps 1997

Dans le cadre de la "Boîte à idées", nous avons reçu plusieurs pages d'observations et de suggestions. Nous n'avons pas pu, pour des raisons de temps, y répondre dans ce numéro. Cela se fera dans le bulletin qui paraîtra fin septembre.

LE BREVET DE
MÉTIER

Le brevet de métier est un diplôme qui atteste que le titulaire a acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une profession déterminée. Il est délivré par le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du jury de la profession concernée. Le brevet de métier est un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat. Il est généralement obtenu après une formation de deux à trois ans. Le brevet de métier est un diplôme qui permet d'accéder à des emplois de qualification dans une profession donnée. Il est également possible de poursuivre des études supérieures après avoir obtenu le brevet de métier.

Le brevet de métier est un diplôme qui atteste que le titulaire a acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une profession déterminée. Il est délivré par le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du jury de la profession concernée. Le brevet de métier est un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat. Il est généralement obtenu après une formation de deux à trois ans. Le brevet de métier est un diplôme qui permet d'accéder à des emplois de qualification dans une profession donnée. Il est également possible de poursuivre des études supérieures après avoir obtenu le brevet de métier.

Le brevet de métier est un diplôme qui atteste que le titulaire a acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une profession déterminée. Il est délivré par le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du jury de la profession concernée. Le brevet de métier est un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat. Il est généralement obtenu après une formation de deux à trois ans. Le brevet de métier est un diplôme qui permet d'accéder à des emplois de qualification dans une profession donnée. Il est également possible de poursuivre des études supérieures après avoir obtenu le brevet de métier.

Le brevet de métier est un diplôme qui atteste que le titulaire a acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une profession déterminée. Il est délivré par le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du jury de la profession concernée. Le brevet de métier est un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat. Il est généralement obtenu après une formation de deux à trois ans. Le brevet de métier est un diplôme qui permet d'accéder à des emplois de qualification dans une profession donnée. Il est également possible de poursuivre des études supérieures après avoir obtenu le brevet de métier.

Le brevet de métier est un diplôme qui atteste que le titulaire a acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer une profession déterminée. Il est délivré par le ministre de l'Éducation nationale, sur proposition du jury de la profession concernée. Le brevet de métier est un diplôme de niveau inférieur à celui du baccalauréat. Il est généralement obtenu après une formation de deux à trois ans. Le brevet de métier est un diplôme qui permet d'accéder à des emplois de qualification dans une profession donnée. Il est également possible de poursuivre des études supérieures après avoir obtenu le brevet de métier.

EDITEUR:	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION:	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, M. PIOT, O. POTTIER
PHOTOS:	M. AUDRAIN, DROUIN, LECOQ, SEIGE, VIDAL
IMPRIMERIE:	Mairie de Jumeauville
TIRAGE:	250 ex.